

CONSEIL DES HABITANTS DE MANCEY SÉANCE DU 14 mai 2019

Modératrice : Anne Morin, Secrétaire : Mireille Littfass. Présents : 21, excusés : 5.

Ordre du jour

- Point sur le débat citoyen
- Point sur la consultation "Sécurité routière à Mancey"
- Présentation du cadre du PLUI

1. Point sur le débat citoyen

Un compte-rendu a été rédigé et envoyé aux habitants de Mancey. 3 idées principales s'en dégagent :

- le rapport aux élus dans une démocratie
- les questions liées à la finance, fiscalité, retraites...
- les questions d'environnement

Comment poursuivre la réflexion ? :

Un débat s'engage sur l'idée de développer certains de ces thèmes au cours du Conseil des habitants sur base d'un travail préparatoire approfondi afin de sortir des « a priori ».

Le thème environnement fait l'objet d'un débat animé autour de la dernière condamnation de Monsanto aux USA. Débat sur notre agriculture productiviste et l'usage des pesticides, débat autour de la responsabilité du système actuel, centré sur la finance et la concurrence et plus sur le véritable sens de l'agriculture qui est de nourrir les populations.

On note que, dans les débats sur l'environnement, on se positionne soit en victime, soit en accusateur. Il faudrait plutôt s'interroger conjointement sur « comment faire avancer les choses ».

En ce qui concerne notre espace village, à Mancey, la population est attachée à ses agriculteurs. D'où la demande légitime d'être informés sur les contraintes réelles pour les agriculteurs.

Concernant la problématique générale de la finance, le problème récurrent est « où est l'argent ». On fait porter la responsabilité au « système », mais sans aller au fond des choses. Comprendre le système actuel (argent, dette, lobbies, etc.) est la première chose à faire si l'on veut le changer.

Deux sujets sont principalement évoqués comme possibles sujets d'approfondissement :

- Le financement de la Sécurité Sociale (la SS, vaste sujet, ne se limite d'ailleurs pas seulement à la santé)
- La nature de la dette publique et l'exploration de sources de financement.

Autre proposition : les sujets évoqués sont des sujets majeurs mais vastes, d'aspect très général. Ils pourraient être traités dans le cadre de débats sur des questions plus concrètes, notamment dans le cadre du PLUI, qui nous touche localement et concrètement. C'est justement une spécificité du Conseil d'habitants que de réfléchir sur les problèmes locaux et de faire remonter les aspirations des habitants de la commune (voir le point 3).

2. Point sur la consultation "Sécurité routière à Mancey"

Rappel : une consultation est en cours suite à la proposition du Maire au dernier CH de faire passer le cœur des hameaux du village en zone 30. La consultation (mail et papier) se termine le 20 mai. Encore peu de réponses mais c'est compréhensible car les gens ont peu l'habitude d'être consultés. Il est convenu d'en parler davantage autour de nous car le contact direct permet d'expliquer et débattre.

3. Présentation du schéma d'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUI va remplacer, pour les 10/15 ans à venir, notre Carte communale (appelé Plan d'urbanisme dans des collectivités plus importantes). Les décisions prises dans le cadre du PLUI vont donc impacter considérablement notre futur et la physionomie de notre commune (ville dortoir ou non, habitat, urbanisation, énergie, paysages, agriculture, etc.).

Le SCOT¹ (Schéma de Cohérence Territoriale), pose les règles de base de l'aménagement du territoire - délimitation des diverses zones (urbaines, à urbaniser, naturelles, forestières etc.) ...

Le PLUI de notre ComCom doit être compatible avec le SCOT du Chalonnais.

A partir d'un diagnostic réalisé par des bureaux d'études pour notre ComCom², il est prévu que les élus élaborent et votent le PLUI intégrant les thèmes suivants :

- Démographie et habitat
- Polarité et déplacement (= mobilité)
- Paysage et urbanisme
- Agriculture
- Environnement
- Développement économique

Il est rappelé que le PLUI est débattu et voté au niveau de la ComCom par le Conseil communautaire.

Il s'agit d'un chantier très important qui impacte chaque habitant. Les habitants ont l'expertise du terrain, il est normal qu'ils fassent connaître leur avis, leurs besoins, leurs projets.

A noter, qu'un registre de concertation obligatoire est mis à la disposition des habitants dans chaque mairie aux horaires habituels.

Le maire, présent au CH, annonce qu'il organisera **une réunion publique le 4 juin à 20h**, au cours de laquelle il présentera le diagnostic de notre commune. Il informe le CH que des délégués du Conseil municipal participeront aux réunions de travail au sein de la ComCom les 18 et 25 juin et 2 juillet prochains.

Les travaux de la ComCom sont déjà avancés. Ils déboucheront sur des propositions formalisées (Projet d'Aménagement et de Développement Durable, règlement et zonage) qui ensuite passeront par les personnes publiques associées, avant d'être soumis à une enquête publique. Mais si l'enquête publique doit permettre à chaque citoyen d'émettre un avis, elle arrive en aval, donc assez tard et une fois le projet quasiment bouclé.

Les habitants ont donc peu de temps et d'occasions pour travailler à l'avenir de leur territoire dans le cadre de ce PLUI. C'est pourquoi il est proposé de ne pas se limiter au calendrier officiel ni au seul périmètre de la Com com (nous sommes impactés par ce qui se passe à Tournus) et d'organiser rapidement un groupe de travail des habitants ouvert à tous. **Ce groupe se réunira le 28 mai prochain à 17h à la Bibliothèque.** Cette réunion permettra de réfléchir ensemble à des projets concrets pour la commune et de faire des propositions. Les propositions et projets issus de ce groupe seront transmis à la mairie et à la ComCom.

4. Divers

Faire circuler les infos qui nous viennent de l'extérieur, quand elles concernent les domaines abordés au Conseil d'habitants. On pourrait consacrer 1/4 h à chaque conseil pour la transmission de telles infos. Importance de faire connaître le Conseil d'habitants de Mancey dans d'autres villages, inviter les gens à venir discuter avec nous.

Libres réactions/propositions : à retourner à habitants@mancey.fr ou aux boîtes aux lettres : Le Bourg : Sion ; Dulphey : Morin ; La Bussière : Littfass ; Moulin Mutin : Wastyne.

Prochaine Réunion du Conseil des habitants : 2 juillet à 20h30

Ordre du jour : Suite du PLUI et première approche sur les finances locales.

Modérateur et secrétaire à déterminer.